




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20111107-17262-DE-1-1_0
Date de signature : 09/11/11
Date de réception : mercredi 9 novembre 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRASMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.1153**

Séance publique du

7 novembre 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVE. ATTRIBUTION D'AIDES COMMUNALES AUX PROPRIÉTAIRES PRIVES OPAH N° 5.

Le 07/11/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28 octobre 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Catherine SILVESTRE, M. Robert FOUQUET à M. Yannick DECARA, Mme Patricia LARNAUDIE à M. Eric CHEVALIER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Francis TAULAN, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Chantal DAVENNE, Mme Brigitte DEVESA, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



08.03

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -
Etudes Juridiques et Marchés Publics
Direction du Foncier & Gestion du Patrimoine

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 07/11/11

RAPPORTEUR : Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVE. ATTRIBUTION D'AIDES COMMUNALES AUX PROPRIÉTAIRES PRIVÉS OPAH N° 5. - Décision du Conseil

Mes chers collègues,

Le Fonds d'Aide à la Restauration (F.A.R) a été mis en place, en février 1993, dans le cadre du contrat de ville.

L'objectif du dispositif F.A.R est de favoriser le développement :

- de l'offre locative à caractère social par la pratique de loyers modérés.
- de l'amélioration des conditions résidentielles des propriétaires occupants justifiants de faibles revenus.
- de la remise aux normes de décence de logements ou d'immeubles en situation d'indécence, d'insalubrité ou de péril.

Ces aides allouées par la Ville viennent **en complément** de celles octroyées par l'Agence Nationale de l'Habitat (A.N.A.H.), la Communauté du Pays d'Aix et la Région, et visent à accroître le caractère incitatif du dispositif de financement aidé, prévu en matière d'amélioration de l'habitat en direction des propriétaires privés.

La Ville accorde, sous certaines conditions, ces aides à taux modulé selon la nature de l'opération.

Par ailleurs, une convention a été signée le 4 octobre 2010 entre la Région Provence Alpes Côtes d'Azur et la Ville d'Aix-en-Provence, par laquelle cette dernière accepte de faire l'avance des subventions Région.

Bilan 1993-2011 :

Résultats du F.A.R :

Résultats significatifs en chiffres :

Depuis 1993 :

1 058 dossiers ont été déposés pour un montant de **crédits F.A.R. de 2 198 194,00 €** dont 58 855,00 € d'aides régionales avancées par la Ville.

Depuis 2010 :

- ANAH : 142 dossiers déposés,
- FAR : 110 dossiers déposés.

Consommation annuelle des crédits FAR : Dossiers soldés :

Consommation des crédits	93/2001	2002/2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Nombre de dossiers	332	305	52	55	71	67	65	947
Montant	449 360 €	771 095 €	158 672 €	84 613 €	142 643 €	110 730 €	96 540 €	1 813 653 €

Dans le cadre du Fonds d'Aide à la Restauration du patrimoine privé, je vous demande de bien vouloir supprimer le dossier FAR qui avait obtenu les subventions suivantes lors du Conseil Municipal du 28 septembre 2009. En effet les propriétaires ci-dessous ont modifié leur projet et ne peuvent plus prétendre à l'obtention des subventions. Il est rappelé qu'aucun acompte n'est versé dans le cadre des dossiers FAR.

Nom, prénom et adresse du propriétaire	PO/ PB	loyer ou rev.	Adresse de l'immeuble	Nature des travaux	Montant des travaux subventionnables	Taux de subv. %	Montant des subventions FAR
M. GUIDICELLI Bernard 27 rue Mignet 13100 - AIX- EN-PROVENCE	PO	R2	27 rue Mignet	RNC	7 033 €	20	1 407 €

Parallèlement, je vous demande de bien vouloir engager les **6 dossiers** figurant dans le tableau ci-annexé pour une aide communale et régionale aux propriétaires. Ces dossiers comptent 6 Propriétaires Occupants dont 1 ayant des revenus modestes.

Les travaux de réhabilitation concernent : pour deux d'entre eux des travaux d'isolation de la toiture, deux pour des changements de menuiseries, un autre pour une remise aux normes de confort du logement, et le dernier pour des travaux de façades.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

1°) RAPPORTER la délibération n°2009.0972 du 28/09/2009 décidant d'attribuer une aide au titre du Fonds d'Aide à la Réhabilitation à M. GUIDICELLI Bernard pour l'immeuble situé au 27 rue Mignet.

2°) DECIDER d'attribuer les aides communales aux propriétaires désignés dans le tableau annexé.

3°) DIRE que le montant de la dépense, soit 6 475,00 € sera prélevé à l'imputation budgétaire 90824-2042-1330 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2011.1153 - FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVE.
ATTRIBUTION D'AIDES COMMUNALES AUX PROPRIÉTAIRES PRIVES OPAH N° 5.**

Présents et représentés	: 47
Présents	: 39
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 47
Pour	: 47
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 09 novembre 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION - COMMISSION N° 43

FAR	DEMANDEUR			IMMEUBLE	TRAVAUX			SUBVENTION VILLE		Région	
	Réf. dossier	Nom, Prénom, Adresse	Nature de l'occupation					Adresse	Type Travaux	Montant réel	Montant subv.
2011.62	Mme JACQUIER Marie-Thérèse 34 Rue Boulegon 13100 AIX EN PROVENCE	PO	R2	34 Rue Boulegon	Menuiseries	5 232 €	4 960 €	20	992 €	0 €	
2011.63	Mr HOCHART Laurent Rue du 11 Novembre 13100 AIX EN PROVENCE	PO	R3	9 Rue du 11 Novembre	Toiture Isolation	13 835 €	8 000 €	20	1 600 €	0 €	
2011.64	Mr ou Mme BACHMANN 2 rue Boueno Carriero 13100 Aix-en-Provence	PO	R3	2 Rue Boueno Carriero	Toiture Isolation	12 871 €	1 428 €	20	286 €	0 €	
2011.65	Mme VEDOVATO Natacha 58 Cours Sextius 13100 AIX EN PROVENCE	PO	R1	58 Cours Sextius	Façades	15 521 €	947 €	20	189 €	95 €	
2011.66	M. GOYET Laurent 29 Rue Chastel 13100 AIX EN PROVENCE	PO	R2	29 Rue Chastel	RNC	34 890 €	11 000 €	20	2 200 €	0 €	
2011.67	Mlle MOMMENS Isabelle 9, Rue Marius Reynaud 13100 AIX EN PROVENCE	PO	R2	9, Rue Marius Reynaud	Menuiseries	5 563 €	5 563 €	20	1 113 €	0 €	
									6 380 €	95 €	
									6 475 €		